

AA340

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

600 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Réparation en nature : savoir exercer un recours à l'encontre d'un prestataire

Apprendre à gérer efficacement les recours à l'encontre des professionnels dont la prestation de service serait défectueuse

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier, évaluer et appliquer la RC des prestataires.

PROGRAMME

A. APPRÉHENDER L'OUVRAGE DE CONSTRUCTION ET LA RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

1. Travaux de bâtiment
2. Responsabilité des sous-traitants dans le cadre de travaux de bâtiment
3. Travaux de bâtiment : garanties d'assurance obligatoires et facultatives

B. RESPONSABILITÉ CIVILE HORS TRAVAUX DE BÂTIMENT

1. Pendant travaux
2. Après travaux

C. ASSUREUR RESPONSABILITÉ CIVILE ET SA COUVERTURE

1. Activités
2. Exclusions de garantie

D. ZOOMS

1. Convention d'expertise amiable contradictoire
2. Succession d'assureur, lequel mettre en cause ?
3. S'appuyer sur le contrat de sous-traitance ou de prestation pour la mise en cause

PUBLIC

- Salariés des assistants d'assureurs MRH, MRP intervenant dans le règlement des sinistres (DDE, vol, bris de glace, tempête...) via la réparation en nature

PRÉ-REQUIS

Connaître le rôle de l'assistant dans le cadre de la réparation en nature effectué à la demande d'un assureur.

POINTS FORTS

Présentation théorique à partir d'un diaporama des différentes responsabilités des prestataires et sous-traitants et des garanties offertes par les assureurs. Apports méthodologiques : illustration au fil de la journée par le formateur au travers d'exemples concrets.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation